



Evaluation de la Convention d'objectifs Eau Vive – MAE

Villages et communautés rurales, Acteurs de développement – Programme d'appui en milieu rural sahélien (2001-2003) Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger

Commentaires d'Eau Vive sur le rapport d'évaluation réalisé par le Bureau d'études GREFCO en partenariat avec le GRET.

1. Le déroulement de la mission

La mission a dû composer avec la saison de l'hivernage, les contraintes du calendrier n'ayant pas permis de situer l'évaluation à une autre période de l'année. Dans ce contexte, la préparation avec les villages n'a pas toujours été optimum, et quelques visites de terrain ont dû être annulées. Pour certains villages, cela a pu jouer sur la qualité des informations recueillies, malgré tous les efforts déployés par les évaluateurs.

Cependant, la mission a su dépasser deux autres difficultés qui se présentaient à elle :

- la répartition géographique des activités de la Convention sur 4 pays : les zones concernées étant vastes, la mission a effectué un échantillonnage pertinent, comprenant pour chaque pays la rencontre de partenaires, la visite d'un programme et d'un certain nombre de villages et de communautés rurales.
- l'harmonisation de l'évaluation : elle a été menée à bien par l'équipe GREFCO comprenant 4 évaluateurs pays, un évaluateur référent et coordinateur, en lien avec le GRET.

2. La forme et le fond du rapport

- Dans sa forme, le rapport est constitué de 4 rapports pays et d'un rapport de synthèse. Les rapports pays reflètent les activités qui ont été menées dans chaque pays le cadre de la Convention, mais aussi l'expérience et la liberté d'appréciation de chaque évaluateur. Si l'analyse n'apparaît pas toujours homogène entre les rapports, et parfois même contradictoire au sein d'un même rapport, cette diversité dans l'évaluation et dans l'écriture est une richesse, et elle est à encourager. Le rapport de synthèse apporte une modération et une tonalité d'ensemble qui concilie les différentes contributions.
- Sur le fond, l'évaluation a exploré les différents secteurs d'activités de la Convention, comprenant aussi bien les actions réalisées et les méthodes d'appui, que l'analyse de l'outil contractuel que représente la Convention d'objectifs.

3. La réponse du rapport aux termes de référence de l'évaluation

L'évaluation répond aux termes de référence, aussi bien sur les thèmes majeurs que sur les attentes d'Eau Vive. Elle mesure, analyse et apprécie les activités menées et les méthodes utilisées par Eau Vive. Elle fait non seulement le bilan des activités, mais aussi elle questionne et ouvre des perspectives.

4. Nos points de satisfaction

L'évaluation prolonge et alimente la réflexion menée à Eau Vive par l'équipe opérationnelle et les instances dirigeantes sur l'efficacité, l'adéquation, l'adaptation de notre action. Elle souligne certains

EAU VIVE



points forts d'Eau Vive, toujours à consolider, et met aussi en relief, sans concession, des insuffisances, certaines connues, d'autres nouvelles, qu'il conviendra de corriger. L'évaluation donne également un aperçu intéressant de l'image d'Eau Vive et de la perception qu'en ont un certain nombre de partenaires.

5. Les lacunes, selon nous, de ce rapport

Malgré tout le professionnalisme des évaluateurs dans la compréhension et l'analyse de notre stratégie et de nos approches, il faut noter :

- dans certains cas, l'insuffisance de recoupement des informations recueillies ;
- parfois, une tendance à généraliser à partir d'informations partielles ;
- parfois enfin, une simplification dans certaines conclusions. Par exemple, les insuffisances notées dans certains secteurs d'activités semblent conduire parfois à la conclusion qu'Eau Vive devrait revenir à une activité exclusivement centrée sur l'eau et l'assainissement.

6. L'impact immédiat de ce rapport pour le projet considéré, et pour Eau Vive

Le rapport d'évaluation, dans sa version provisoire, a fait l'objet d'une analyse approfondie lors d'une rencontre interne réunissant les responsables des différentes équipes Eau Vive, à Niamey en Octobre 2005. L'évaluation a contribué à la réflexion sur les orientations stratégiques (zones d'activités, appui à la décentralisation, moyens humains et financiers à mettre en œuvre, etc.), et elle a mis en relief les améliorations à apporter en particulier dans nos outils de suivi, évaluation et capitalisation.

Un certain nombre d'aménagements et d'orientations opérationnelles seront mis en application dès 2006.

Par ailleurs, l'évaluation met en évidence la nécessité, pour ce type de programme d'ampleur mené en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères, d'y associer une stabilité et une continuité des cofinancements publics, assujettis à des évaluations intermédiaires, et il nous apparaît important de souligner la pertinence des propositions du rapport.

7. La démarche (ou plan d'action) élaborée suite à ce rapport

L'évaluation a permis d'une part de souligner des insuffisances liées aux activités et aux méthodes, dont il sera tenu compte, mais aussi de conforter un certain nombre d'acquis qui permettront à Eau Vive de progresser dès 2006. Ces améliorations et progressions se situeront sur 3 plans :

- Les projets et programmes : les améliorations concerneront leur préparation, mais aussi le cadre de partenariat avec les villages et les communes, la modalités contractuelles avec les opérateurs locaux, le réajustement des objectifs d'activités avec les moyens de l'association ;
- La poursuite du dialogue et du partenariat avec les pouvoirs publics français, en particulier dans le cadre de la réforme de la MCNG, avec l'orientation donnée aux « Conventions progrès » et à la déconcentration de moyens vers les Ambassades et les SCAC ;
- Enfin, le troisième plan d'application, déjà en cours de réflexion et de préparation, concernera l'autonomie et la mise en réseau des entités Eau Vive, en Afrique et en France.

EAU VIVE